



LÉGENDE - ESPACES

- Périimètre de l'opération
- Implantation de la construction avec un recul de 3.00m minimum par rapport à la limite de lot.
- Implantation de la construction avec un recul de 2.00m minimum par rapport à la limite de lot.
- Implantation de la construction avec un recul de 1.50m minimum par rapport à la limite de lot.
- Implantation de la construction en limite séparative ou avec un recul de 2.00m minimum par rapport à la limite de lot.
- Zone privative non close permettant le stationnement de deux véhicules (Implantation sur le plan indicative)
- Accès préférentiel
- Accès obligatoire
- Accès véhicule interdit

COMMUNE D'ESQUAY-NOTRE-DAME	Dossier	9271
LOTISSEMENT "LE DUC GUILLAUME"	Date	09/07/2021
PLAN VALANT REGLEMENT GRAPHIQUE	Echelle	1/1250°